

CSE extra central.tv

14 février 2023
Le “ film ” de la réunion

Suite à la diffusion d'un article de presse vendredi dernier évoquant une rumeur de fusion entre France 3 et France Bleu, les élus du CSE central ont demandé la tenue d'une instance dans les plus brefs délais.

Delphine Ernotte Cunci était du même avis : « *il y avait urgence à rectifier les choses !* ». La réunion s'est donc tenue ce mardi 14 février. Voici un résumé de l'essentiel des échanges tenus, durant plus de 2 heures !

Les élus ont débuté ce CSE central par ceci : “*nous demandons le retrait du projet de fusion*”.

A cela, la présidente a répondu immédiatement qu'elle n'avait aucun souci : « *oui tout de suite, car il n'y avait aucun projet de fusion ; c'est d'ailleurs même la seule info nouvelle apportée par cette note !* ».

Elle a poursuivi que la note était le fruit du travail avec Sibyle Veil en vue de préparer l'avenir de l'audiovisuel et que ce document était destiné à la tutelle : “*c'est la continuité de ce que nous avons déjà commencé il y a quelques années avec France Bleu*”.

Avant d'ajouter qu'il existait déjà des coopérations fortes : Franceinfo, ICI et les matinales.

Pourquoi les élus ont-ils demandé d'urgence à être reçus ? Car, justement, ils estiment que nous dépassons le simple partenariat et les coopérations ! Voici les mots forts qui nous font dire que cela va au-delà : gouvernance commune, création d'une marque unique, schéma immobilier partagé, polyvalence des métiers. Polyvalence pour tout faire (tels des hommes ou femmes orchestre) ? Car « *faire un jour la radio, un autre jour de la télé et un autre jour du web* » n'a pas la même signification que « *tout faire en même temps* ».

De plus, dans la 1^{ère} version de cette note, retirée depuis, on lit noir sur blanc “ *encourager la polyvalence des métiers pour dégager des économies d'échelle*”.

Clairement, alors que le réseau régional est déjà mis à mal depuis des années, la direction a bien l'intention de nous presser encore ! Et les élus déplorent qu'il n'y ait pas le même niveau d'exigence en local qu'au national

Suite aux remarques des élus, le directeur des antennes et des programmes a soulevé pour sa part que nous ne découvrons rien : *« il en était question dès décembre 2018, en CSE central sur les orientations stratégiques ».*

« La création de marque unique a déjà été faite l'an dernier pour l'offre numérique, la complémentarité des projets éditoriaux a été engagée, ainsi que des schémas pour de l'immobilier partagé, des directions territoriales uniques, et de la polyvalence afin d'étoffer le maillage ». « Il s'agit là d'un plan de développement ! ».

Les élus ont alors eu ce commentaire : *“ si tout a été dit, alors, il y a un fossé entre le message (selon lequel on joue sur la coopération) et le contenu de la note ”.*

A cela, la présidente a répondu *“qu'il y a le contexte particulier de cette note, avec ce que la ministre de la culture attend”.*

Le directeur des antennes et programmes a ajouté qu'en 2018, il existait une sorte d'opposition entre Françoise Nyssen (pour qui il y avait une reconnaissance de l'existant), et Gérard Darmanin, alors aux Comptes Publics (qui, lui, ne voulait plus de France 3). C'est finalement le Premier ministre qui a arbitré. Et de conclure sur le fait qu'il ne s'agit pas de décisions ni d'engagements : *« ceux-ci sont pris via des lois, et ça nous dépasse largement ».*

La présidente a cité ensuite l'exemple de Franceinfo, (et notamment au numérique) où personne n'a changé de statut, mais où il y a des salariés qui travaillent ensemble.

Le secrétaire général de France TV a ajouté que *“certes, un GIE existe pour ICI, mais ne comporte aucun salarié, et veille au fait que les décisions prises soient consensuelles. Il n'y a pas de notion d'économies d'échelle”.*

Les élus ont posé cette question : qu'entend la direction par « coopérations » ? Alors qu'on ne fabrique pas les mêmes produits ! Quid des « directions uniques ? »

Le directeur des antennes et programmes a répondu que *“ les mots ont un sens : ce qui est évoqué est la notion de « direction territoriale », ce qui est différent de « direction régionale ». Chaque entité gardera sa structure ! ”*

On parle de *« complémentarité du maillage territorial »* : il y a des endroits où France Bleu est, et pas France 3...et inversement. *« On peut marcher séparément et frapper ensemble ! ».*

“ Chacun garde sa ligne et son autonomie, mais il y a des projets éditoriaux communs. Par exemple sur des débats ou des opérations sportives... Et depuis 8 ans, il y a cette cohérence pour le renforcement de cette proximité » a-t-il conclu ! En évoquant des synergies au service de l'éditorial...

Le secrétaire général de France TV a ajouté qu'il y a un principe de réalité : *« l'actuelle ministre s'est dit hostile à un grand soir de l'audiovisuel public et des fusions ».*

« Mais qu'ensuite, si un actionnaire prend une décision, on doit respecter la volonté de l'actionnaire ».

L'impact sur Tempo !

Réponses immédiates du directeur du réseau France 3 et du directeur des antennes et programmes : « *Tempo ne sera pas impacté !* ».

Ce à quoi les élus ont soulevé que le projet Tempo restait flou : il s'agit de coopération entre national et régional...et il leur semble donc qu'on ne peut pas exclure du projet Tempo cette coopération avec France Bleu !

La direction a répondu que « *France Bleu n'allait pas participer aux journaux régionaux ; ce sera sur du sportif, du culturel, ou des émissions de patrimoine !* ».

Et la présidente d'ajouter que « *le projet ne met pas davantage en question la diffusion des fictions Alex Hugo !* »

Les élus sont restés perplexes : si on a pour idée d'enrichir le maillage, avec des « reporters en résidence » là où il n'y a pas forcément d'équipes France 3, ne serait-il pas logique qu'ils soient amenés à contribuer à l'info ? Et dans ce cas, de quelle façon ?

Autres questions soulevées par cette note :

- la notion de « studio bi usages »,
- l'association avec France Média Monde et l'INA,
- et l'état actuel de la coopération sur l'appli ICI.

Sur l'appli ICI, le directeur du réseau France 3 a précisé « *que ça allait mieux depuis quelques semaines, mais que cela devait encore s'améliorer* ».

Sur FMM et l'INA, il nous a été dit que cela se faisait déjà (en l'occurrence sur Franceinfo). Et la présidente a ajouté qu'une démarche était engagée avec FMM pour une meilleure coordination.

Sur les studios multi usages, un premier est prévu à Rennes, afin de pouvoir être capable de faire de la radio ou bien de la télévision. Et de pouvoir notamment retransmettre depuis France 3 les matinales de France Bleu...

Par ailleurs, les élus sont revenus sur l'origine de l'info : l'article relayant l'existence de cette rumeur de fusion : qu'en pense la direction ? A-t-elle été contactée par l'auteur de l'article ? Et qualifie-t-elle cet article de « mensonger » ?

Réponse de la direction : « *c'est un article manipulateur, comme cette publication en est coutumière...et non, il n'y a eu aucun contact avec la Lettre A avant publication* ».

Que penser de tout cela ?

Oui, les réponses de la direction ont été précises et sans équivoque : il n'y a aucun projet de fusion exprimé dans la note !

Pour autant, certains mots, telles les directions territoriales communes, la polyvalence au sein de nos équipes, ou les projets éditoriaux communs, peuvent traduire le commencement d'un projet pouvant aller au-delà de la simple « coopération ».

Quant aux conséquences sur Tempo, difficile d'imaginer qu'il n'y en aura pas. Car ce serait alors se priver pour l'info des bienfaits liés à un plus grand maillage.

Ce rapprochement avec France Bleu pourrait modifier le contenu des métiers et la charge de travail tant au Siège qu'au sein du réseau France 3. Il y a par ailleurs à prendre en compte l'impact de ce projet de rapprochement entre France Bleu et France 3. D'où la nécessité, selon les élus, d'intégrer ce volet dans l'info consultation sur Tempo.

Les élus ont donc mandaté le secrétaire du CSE central afin qu'il fasse examiner la situation par un conseil juridique, et qu'il engage le cas échéant les démarches qui s'avèreraient nécessaires.

Et qu'il puisse aussi demander par voie judiciaire la suspension du projet Tempo jusqu'à ce que ces éléments soient intégrés à l'info consultation.



[Retrouvez le détail de cette résolution en cliquant ICI](#)

Prochain CSE central prévu les 14 et 15 mars

Vos élus CSE central : Titulaires : Grégory HEN - Bruno DEMANGE - Christophe BENS - Arlette LOUBEAU • **Suppléants :** Laurence ROMET - Olivier LE CLANCHE (CSSCT-C) - • **Représentante Syndicale :** Emeline DROXLER